

Börsenstrasse 15
Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 00 00
www.snb.ch

Zurich, le 18 octobre 2017

Statistique

Rapports sur le ratio de liquidité à court terme (LCR)

Adaptation des documents afférents à l'enquête statistique pour les banques des catégories de surveillance FINMA 4 et 5 à partir de la date de référence du 31 janvier 2018 (release 1.0)

Madame, Monsieur,

Nous vous informons par la présente de l'adaptation des documents afférents à l'enquête statistique concernant le «Rapport sur le ratio de liquidité à court terme (LCR)» pour les banques des catégories de surveillance FINMA 4 et 5.

Les banques susmentionnées utiliseront à compter du 31 janvier 2018 les formules simplifiées LCR_GO / LCR_PO. En revanche, les banques des autres catégories de surveillance ne sont pas concernées par ce changement et continueront de recourir aux formules LCR_G / LCR_P.

Vous trouverez à la page 2 de la présente les principales informations pour accéder aux documents d'enquête qui concernent votre établissement. Nous prions les banques des catégories de surveillance FINMA 4 et 5 d'utiliser exclusivement les formules modifiées à partir de la date de référence du **31 janvier 2018**. Les autres formules ne seront pas acceptées.

Le modèle de calcul pour les nouveaux documents d'enquête sera mis à disposition prochainement sur le portail Internet de la FINMA. Pour les questions de fond, veuillez vous adresser à cette dernière (liquidity@finma.ch).

Si d'autres services de votre établissement sont concernés par le présent courrier, vous voudrez bien le leur transmettre.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Banque nationale suisse